

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
D'AIRE-LA-VILLE DU LUNDI 30 JANVIER 2023

SÉANCE OUVERTE A 20 H 00

Présent-e-s :

M. Ludovic ZBINDEN, Président

Conseillères municipales :

Mmes Nathalie HENRIOD, Irène MAIO, Véronique MOULLET-BOUCHARDY

Conseillers municipaux :

MM. Jonathan CHRISTIN, Bertrand FUMEAUX, Livio LANZA, José NODA GONZALEZ, André PHILIPP, Pascal RAEMY

Exécutif :

M. Dominique NOVELLE, Maire

Mme Christine RAMBACH, adjointe

M. Michel APOTHELOZ, adjoint

Excusé.e.s :

Mmes Delphine GUARDIOLA, Nassima LAGROUNI

M. Stéphane JOYE

Procès-verbal :

Mme Claire SNEIDERS, secrétaire générale

ORDRE DU JOUR

- I. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 5 DÉCEMBRE 2022
 - II. RAPPORTS DES COMMISSIONS
 - III. COMMUNICATIONS ET PROPOSITIONS DU PRÉSIDENT DU CONSEIL MUNICIPAL, DU MAIRE ET DES ADJOINT-E-S
 - IV. MOTIONS
 - V. QUESTIONS ET DIVERS
-

Le Président souhaite la bienvenue, adresse ses bons vœux pour l'année 2023 aux membres du Conseil municipal, excuse Mesdames GUARDIOLA et LAGROUNI, Conseillères municipales et Monsieur Stéphane JOYE, Conseiller municipal.

I. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 5 DÉCEMBRE 2022

Le Président demande si tout le monde a bien reçu et lu ce document, et si celui-ci amène des commentaires, modifications ou remarques.

Aucune remarque ni question n'étant formulée, le Président demande aux membres du Conseil municipal d'approuver le procès-verbal de la séance du 5 décembre 2022.

9 voix pour, 0 contre, 0 abstention

II. RAPPORTS DE COMMISSIONS

Le Président passe la parole aux Président-e-s de commissions.

Commission aîné.e.s : sorties et animations

Madame MOULLET-BOUCHARDY informe que la commission aîné-e-s : animations et sorties s'est réunie le mardi 17 janvier 2023 à 20h00 et les points suivants ont été traités :

- Loto des aînés : la manifestation est prévue le mercredi 26 avril 2023, à la salle polyvalente.
- Les roses du CICR offertes par la Commune seront distribuées au domicile des Aînés le vendredi 5 mai 2023.

Le Président remercie pour le rapport.

III. COMMUNICATIONS ET PROPOSITIONS DU PRÉSIDENT DU CONSEIL MUNICIPAL, DU MAIRE ET DES ADJOINT-E-S

Le Président passe la parole à Monsieur NOVELLE.

Genève aéroport

L'aéroport signale qu'il y aura, en 2023, des vols nocturnes de calibration par des avions ou des drones - avec avion les nuits du 20-21 et 21-22 mars 2023 et 4-5 septembre 2023.

Le Président passe la parole à Madame RAMBACH.

Motion de Mme SIGAM – Essenti'elle

Rappelle que la commission école, petite enfance a fait son rapport lors de la séance du 5 décembre 2022. Il a été décidé d'équiper toutes les toilettes pour femmes (poubelles fermées et distributeur de sachets) des différents bâtiments. La commission bâtiments avait été désignée pour traiter ce dossier. L'Exécutif a évoqué ce dossier et il lui a semblé évident de faire ces interventions (dont le coût peut être assumé par le budget de fonctionnement). A moins que la commission bâtiments souhaite absolument traiter ce dossier, Mme RAMBACH propose que l'Exécutif et l'administration gère ce dossier. Aucune remarque n'étant formulée, cette proposition est donc validée.

Pro Senectute

Rappelle que Pro Senectute tient des permanences ouvertes aux seniors. Au niveau des Communes de la Champagne, le projet d'un bus mobile a été validé. Les aînés ont été informés et le bus mobile sera à Aire-la-Ville le 16 février 2023 (au niveau du préau de l'école).

Ces permanences sont ouvertes à tous les aînés de la Champagne qui peuvent se rendre indifféremment dans leur commune ou dans une autre.

CAS de Bernex – Hospice général

Afin d'être plus proche des communiens de la Champagne, le CAS de Bernex a souhaité proposer des permanences dans les Mairies. La première permanence à Aire-la-Ville aura lieu le 25 avril 2023 – une information est prévue dans le Bulletin d'information du mois de mars 2023.

Permanence Emploi + 25 ans

Lors du vote du budget 2023, le Conseil municipal a accepté d'élargir également aux jeunes dès 25 ans les permanences de CapEmploi (intégration professionnelle – précédemment ouvertes seulement aux jeunes de 15-25 ans). Une information est prévue dans le Bulletin d'information du mois de mars 2023.

Toutes ces permanences, Pro Senectute, CASS et Cap Emploi, sont gratuites pour les habitants.

Manifestations à venir – planning

- Nuit de la longeole : le 4 février 2023 (salle polyvalente)
- Tournoi de basket : le 11 mars 2023 (organisé par les jeunes du local en gestion accompagnée et le BUPP) (salle polyvalente)
- Association Burkina : le 12 mars 2023 concert de soutien à Laconnex (un tout ménage sera distribué)
- Théâtre les Dédé : du 17 au 25 mars 2023 (salle Duvillard)

Le Président passe la parole à Monsieur APOTHELOZ.

Escalade – course

Informe que 114 habitants ont participé à la course dont 39 élèves de l'école qui ont été soutenus dans leur préparation.

Test national des sirènes d'alarme

Rappelle que le test aura lieu le mercredi 1^{er} février 2023

IV. MOTIONS

Le Président demande si quelqu'un propose une motion. Aucune motion n'est proposée.

XIV. QUESTIONS ET DIVERS

Monsieur LANZA

- ✓ Sortie de ski : remercie la commission des sports pour l'organisation de la sortie de ski, très belle journée, belle neige et il encourage toute personne intéressée à s'inscrire pour la prochaine sortie en mars.

Madame MOULLET-BOUCHARDY

- ✓ Sortie de ski : fait lecture du message de Monsieur JOYE, responsable de la sortie de ski : la commission sports, loisirs et mobilité douce a organisé le 21 janvier 2023 la première sortie de ski depuis 2 ans, aux Contamines-MontJoie. 44 personnes ont participé à cette belle journée ensoleillée mais froide (-15° en haut des pistes). 29 skieurs, 4 skieurs de fond

et 11 marcheurs. 44 personnes est un record et Monsieur JOYE souhaite qu'il y ait autant voire plus de participants pour la deuxième journée qui aura lieu le 11 mars 2023 aux Gets.

- ✓ Terrain aménagé (chemin du Moulin-de-Vert – parcelle N° 40) : souhaite des informations sur le terrain qui a été aménagé, avec des arbres et des amphores notamment. Monsieur NOVELLE a effectivement appris que ce terrain agricole a été acheté par un particulier pour permettre à des familles de disperser les cendres de leur défunt. Suite à l'aménagement, le garde faune s'est intéressé à ce lieu. Concernant l'activité prévue sur cette parcelle, elle n'est pas interdite par le canton.
A la question de Monsieur PHILIPP, Monsieur NOVELLE rappelle qu'une parcelle agricole de moins de 2'500 m², peut, sous certaines conditions, être achetée par un privé.
- ✓ Epicerie : demande si l'Exécutif a des nouvelles du transfert de la gérance. Monsieur NOVELLE rappelle que la gérante recherche toujours un repreneur. Un candidat intéressé, qui a remis tous les documents à la régie Bersier, est venu se présenter à la Mairie, mais sans suite à ce jour. Monsieur NOVELLE rappelle qu'il s'agit d'un transfert de bail et que Madame HOWALD est libre de proposer qui elle souhaite. Il semble que Madame HOWALD n'a pas encore trouvé, à ce jour, de repreneur qui accepte ses conditions financières.

Monsieur FUMEAUX

- ✓ Aéroport – nuisances sonores : demande si Aire-la-Ville a pris part, aux côtés des autres communes, au recours contre les conditions d'exploitation de l'aéroport. Monsieur NOVELLE confirme que l'ATCR mène le recours, et Aire-la-Ville a bien pris part à ce recours. En effet, la Commune avait fait part de son mécontentement il y a deux ans, déjà, et a pu participer au recours. Monsieur FUMEAUX met en évidence que les terrains sont susceptibles de perdre de la valeur. Il s'étonne toutefois des amendes de peu d'importance qui sont infligées aux compagnies en cas de retard. Cette information est publique.
Au niveau des nuisances, Madame MOULLET-BOUCHARDY a l'impression que les avions qui arrivent en retard vol très vite et inversent les réacteurs, ce qui fait du bruit, pour freiner l'appareil. Monsieur NOVELLE précise que seul les avions Swiss dernières générations, bombardier, ont ce défaut. Swiss se penche sur ce problème. Ce mouvement des réacteurs doit être effectué pour ralentir l'avion, il ne s'agit pas d'une arrivée trop rapide de l'avion. Il ajoute qu'il y aura des quotas pour les vols au-delà de 22h00.
Concernant les requêtes en autorisation de construire, Monsieur NOVELLE informe que vu le recours, il y a un effet suspensif sur toutes nouvelles requêtes.

Monsieur CHRISTIN

- ✓ Stationnement sur la Commune : demande où en est l'étude que l'Exécutif s'est engagé à lancer. Monsieur NOVELLE confirme travailler sur le dossier. Au niveau des places illimitées sur la rue du Vieux-Four et chemin des Cressonnex, la Commune n'a actuellement aucune marge de manœuvre pour interdire un stationnement, même sur plusieurs jours de certaines voitures.
Quant au parking du cimetière, la réflexion est lancée pour trouver des solutions. Dès qu'il y aura du nouveau, la commission routes, déchets, espaces verts sera sollicitée.
Monsieur FUMEAUX réitère sa proposition de régler également le stationnement sur la rue du Vieux-Four pour faciliter le stationnement aux éventuels visiteurs notamment (église, restaurant, Mairie, etc).
Monsieur NOVELLE rappelle que certaines places ont été marquées au sol sur le parking du cimetière suite aux travaux du pont de Peney et pendant la période d'utilisation du parking pour le terminus du bus. La situation actuelle doit être régularisée. Madame MOULLET-BOUCHARDY fait référence à sa motion déposée en 2015 qui avait été refusée, par le Conseil municipal, dont le contenu soulevait déjà les mêmes problématiques de stationnement.

Madame HENRIOD demande qui stationne au parking du cimetière. Pour Monsieur NOVELLE, il s'agit principalement de travailleurs d'entreprises situées sur la Commune. Madame RAMBACH souhaite apporter un élément qui est apparu lors de la réglementation du stationnement au chemin du Vieux-Bac, à savoir qu'il y a également des habitants qui stationnent sur le domaine public. Il sera important de réfléchir aux choix de la réglementation qui devront prendre en considération les besoins de la population d'Aire-la-Ville.

Pour terminer sur ce sujet, Monsieur NOVELLE constate qu'en réglant la situation à un endroit, le problème de stationnement se déplace. Le Conseil municipal devra se prononcer et prendre une décision politique le moment venu.

- ✓ Vélo cadencé sur du mobilier urbain : demande comment il est possible de mettre fin à cette pratique. Un de ces vélos a dérangé lors de la fête de l'Escalade. Monsieur NOVELLE informe que la police municipale est informée et qu'il est malheureusement difficile d'intervenir au niveau légal. L'administration communale est attentive et met régulièrement des messages sur les vélos.

Sans autre commentaire, le Président clôt la séance à 20h32